

BULLETIN MUNICIPAL GUILLIGOMARC'H

**7^{eme} rallye National de Bretagne
23 et 24 juin 2017**



Kermesse de l'école
Samedi 10 juin 2017 p.10

Fêtes de Saint Méven
1^{er} et 2 juillet 2017 p.15

Mes chers concitoyens,

Comme à chaque échéance de la parution du bulletin municipal, je viens vers vous pour vous faire part des actualités de notre commune. Je sais que les élections nationales occupent les esprits. Mais cela n'empêche pas notre équipe municipale de continuer son travail. En dépit des incertitudes financières dues au désengagement de l'État, je tiens à ce que notre commune demeure un espace de vie où les générations se côtoient et vivent ensemble.

Nous sommes à mi-mandat, malgré toutes nos interrogations nous avons réalisé d'importants travaux depuis trois ans comme la nouvelle mairie, des logements communaux, des travaux de voirie et des investissements matériels. Cette année 2017 est une année de transition qui servira à préparer les investissements futurs (lotissements, rénovation de la chapelle Saint-Eloi...).

Pour l'année en cours, nous aménageons l'ancien secrétariat de la mairie, l'ancienne salle du conseil en salles d'activités périscolaires et de réunions. La grande salle au-dessus de la cantine sera aménagée pour servir de lieu de rencontre pour les familles et les associations ; une kitchenette attenante sera réalisée pour faciliter les futures petites réceptions. Ce bâtiment et les deux attenants seront remis en valeur grâce à un ravalement et un réaménagement du parking à l'arrière. Le programme de voirie est poursuivi par la remise en état de la route de Kerriouarch.

Nous continuerons la mise aux normes de la station d'épuration et du poste de relevage de Kergröes avec la pose de garde-corps et de systèmes d'alarme anti-déverse.

Un nouveau tracteur a été acquis par la commune. Une brosse de désherbage et un désherbeur mécanique ont été achetés en commun avec Arzano, ceci afin d'optimiser les subventions.

Tous ces investissements seront réalisés sans augmentation des taux communaux d'imposition. C'est grâce à une gestion rigoureuse que nous y arrivons. Cette gestion est le fruit d'un travail d'équipe qui œuvre pour le bien commun et ce malgré nos sensibilités différentes.

Quant à nous, à Guilligomarc'h, nous nous réjouissons du succès du premier festival « Rock à Guilli » porté par le comité des fêtes de la commune et par son président. Il a su fédérer en créant un élan de solidarité, déjà constaté lors du précédent festival des Rias, entre les associations. Nous remercions aussi Quimperlé-Communauté pour sa subvention dans le cadre de son dispositif d'aide à la diffusion de spectacles vivant en milieu rural.

Pour ma part avec le conseil municipal nous vous attendons pour les fêtes de la Saint-Méven les 1^{er} et 2 juillet prochains.
À bientôt,

*Alain Follic,
Maire de Guilligomarc'h*



15 Agenda

JUIN

Samedi 10 : Kermesse École de la Fontaine à partir de 11h00
Vendredi 23 et Samedi 24 : 7^{ème} Rallye National de Bretagne AUTO

JUILLET

Samedi 1^{er} : Apéritif et repas offerts par la municipalité à partir de 18h00
Samedi 1^{er} et Dimanche 2 : Fêtes de St Méven
Du Samedi 15 au Dimanche 30 : Exposition « Les bannières bretonnes » à la Chapelle St-Éloi
Samedi 22 : Concert Lyrique à l'Église St Méven à 20h30

AOÛT

Dimanche 6 : Pardon de Notre-Dame de la Clarté de St-Éloi à 10h30
Vendredi 18 : Concert vocal avec Clarisse Lavanant à la Chapelle Saint-Éloi à 20h

SEPTEMBRE

Samedi 16 et Dimanche 17 : Visites et présentation de la Chapelle Saint-Éloi pour les journées du Patrimoine
Samedi 16 : Concert du trio « Vents d'Anches » à 20h à la Chapelle Saint-Éloi
Dimanche 24 : Pardon de Saint-Antoine à St-Éloi

NOVEMBRE

Samedi 11 : Cérémonie au monument aux morts à 11h

Sommaire

Édito 02

Agenda 02

Vie communale 03

Achats et travaux en 2016

Travaux à réaliser en 2017

Tarifs 2017

Finances 08

Des nouvelles de l'école

Les rythmes scolaires

Quimperlé Communauté

Cérémonie du 8 mai

Associations 15

Comité de Saint-Méven

7^{ème} rallye national

de Bretagne

« Solidarité - Transport »

Association des Parents

d'élèves

Association Poil de carottes

Centre de santé infirmier

« Les Amis de la chapelle »

U.N.C : Anciens Combattants

Infos pratiques 22



Directeur de publication :
M^r Alain Follic
Comité de rédaction :
M^{me} Magali Pelleter, M^r Stéphane Perrot,
Les membres du Conseil Municipal,
Les membres des Associations,
M^{me} Viviane Jégo,
M^r David Le Gloanec.
Réalisation et mise en page :
Studio Ayanoumi
Imprimeur :
Imprimerie Basse Bretagne,
Label Imprim vert
385 exemplaires.
Crédits photographiques :
M^r Jean-Pierre Guillou,
M^r David Le Gloanec,
Particuliers.



Achat d'un tracteur tondeuse

◆ Achats et travaux réalisés en 2016

- Achat d'un tracteur tondeuse couplé d'une brosse de désherbage pour le nettoyage des trottoirs et des caniveaux ainsi qu'un porte-outils de désherbage pour les aires stabilisées. Les accessoires ont été achetés grâce à une mutualisation avec la mairie d'Arzano. **Coût d'achat du tracteur : 22 800 €.**

- Pour une meilleure installation du chapiteau lors de la fête communale le terre plein central situé sur le parking du bourg a été enlevé.



- L'entrée et le garage du logement situé 7 place de l'église ont été réaménagés : **3 786 €**



- Achat de mobilier destiné à la cantine pour les tout petits (chaises hautes et tables avec un revêtement antibruit pour les tout-petits) : **379 €.**



- Achat de feux flash pour la sécurité à l'approche du carrefour de Stang ar Pont : **1 944 €.**



Achat de feux flash



Éclairage de la façade de la Mairie.

◆ Éclairage de la façade de la Mairie

Les vieilles lanternes de la façade ont été enlevées et remplacées par un éclairage à leds. Cet ensemble permettra une grande luminosité du parvis de la mairie pour les piétons et les personnes à mobilité réduite.

◆ Travaux Chapelle St-Éloi

Le dernier conseil municipal a approuvé la mise en place de trois phases de restauration concernant la chapelle de St-Éloi. Elles vont se dérouler de la façon suivante :

1^{re} phase : chœur, transept, sacristie.

2^e phase : nef, clocher, stabilisation du terrain, enduit intérieur

3^e phase : mobilier, statutaire.

L'ensemble de ces travaux comprenant : maçonnerie, pierre de taille, charpente, couverture, menuiserie, vitrail, serrurerie, polychromie, électricité, pour un montant de 468 300 euros pour les travaux extérieurs et 93 300 euros pour l'intérieur ce qui représente la somme globale de 561 600 euros.



Olivier Guegantou 2015



Les fenêtres viennent d'être changées ainsi que la porte d'entrée.

◆ Travaux à réaliser en 2017

Transformation d'un toilette de la grande salle de l'ancienne mairie, pour y réaliser une kitchenette. Cette réalisation permettra aux associations d'en disposer lors de goûters ou d'arbres de Noël.

Coût prévu : 7 800 €.

Les travaux avancent sur l'ancienne mairie. Les fenêtres viennent d'être changées ainsi que la porte d'entrée.

Prochainement, le ravalement de la façade ainsi que celui des logements locatifs y attendant sera effectué : **12 342,40 €.**



Réalisation d'une kitchenette

◆ Achat d'un chapiteau

La mairie a acquis en 2016 un chapiteau pour la somme de 4 600 €, qui sert pour les différentes manifestations sur la commune. Cet ensemble est réservé exclusivement aux associations de la commune. Il a déjà été utilisé pour la fête de St Méven, les Rias, et tout dernièrement pour le concert Rock à Guilli. Nous avons décidé d'en acheter un autre ainsi qu'un système de jonction pour pouvoir les fixer ensemble. Ce qui nous permettra d'obtenir une surface couverte plus importante.





L'aire de loisirs, un espace de glisse.

◆ L'aire de loisirs, un espace de glisse

Sur l'aire de loisirs, un espace de glisse universel tout en enrobé pour éviter toute nuisance pour le voisinage va être imaginé par la société « 3r factory ». Cette dernière va dessiner des bosses et des virages, afin

de faire sortir de terre un circuit ludique pour petits et grands. **Montant du projet : 93 600 € subventionné à hauteur de 70 %.**

◆ Travaux de bitumage

L'accès aux garages des logements locatifs ainsi que la route de Lann-er-Groëz à Keriouarch seront enrobés pour un montant de 53 600 euros.



Zoom sur : **TARIFS 2017**

Le Conseil Municipal du 23 mars 2017 décide de maintenir les taux des taxes locales de 2016 :

- **Taxe d'habitation : 11,74 %**
- **Taxe foncière sur le bâti : 16,07 %**
- **Taxe foncière sur le non-bâti : 42,07 %**

Ce qui représente un produit fiscal attendu en 2017 de 214 339 € pour la commune.

Le produit fiscal assuré par les trois taxes locales directes, nécessaire à l'équilibre du budget est de 194 258€.

Le Conseil Municipal du 3 décembre 2015 a fixé les taxes et tarifs suivants pour 2016. Ils sont inchangés pour 2017 :

Eau potable : Tarifs HT

- Prime fixe annuelle : 68 €/m³
- 1^{re} tranche : 0 à 500 m³/an : 1,28 €/m³
- 2^e tranche : au-delà de 500 m³/an : 0,85 €/m³

Eau potable - Branchements HT :

	Ø 19/25	Ø 24/32	Ø 33/40	Ø 42/50
Tranchée jusqu'à 5,00 ml	765 €	794 €	875 €	906 €
Fourniture compteur + taxe SIM	46 €	54 €	155 €	221 €
Fourniture canne de puisage	31 €	31 €	31 €	31 €
Fourniture citerneau avec robinet arrêt + clapet antipollution	99 €	139 €	538 €	591 €
Soit branchement complet HT	941 €	1 018 €	1 599 €	1 749 €
Plus-value par ml supplémentaire	25 €	25,50 €	26 €	27 €

Redevance assainissement collectif

- **Abonnement annuel - forfait : 58,00 €**
- **1^{ère} tranche : 0 à 100 m³/an : 0,85 €/m³**
- **2^{ème} tranche : au-delà de 100 m³/an : 0,48 €/m³**

Fourniture et pose d'un compteur en lotissement HT

- Citerneau en place : 101,00 €
- Citerneau à poser : 224,00 €
- Déplacement : 0,39 €/km

Ouverture ou fermeture d'un branchement HT

- Main d'œuvre : 29,00 €
- Déplacement : 0,39 €/km

Autres tarifs toujours en vigueur pour 2017 :

Assainissement collectif - PAC

- Participation pour le financement de l'assainissement collectif : 2 290,00 €

Cantine scolaire

- Enfants : 2,50 € le repas
- Adultes : 5,00 € le repas

Garderie scolaire

- 7h à 8h30 et 17h30 à 19h par demi-heure : 0,50 €
- 8h30 à 8h50 et 16h40 à 17h : gratuit
- 17h à 17h30 avec goûter : 0,65 €
- **Pénalité : le 1/4 h après 19h : 5,00 €**

Taxe d'aménagement sur la construction, la reconstruction et l'agrandissement de bâtiments nécessitant une autorisation d'urbanisme :

- Part communale 2 %
- Abris de jardin de moins de 20 m² exonérés

Photocopies mairie

- Noir et blanc A4 : 0,20 €
- Noir et blanc A3 : 0,30 €
- Couleur A4 : 0,50 €
- Couleur A3 : 1,00 €

RAPPEL DES SUBVENTIONS ACCORDÉES**SUBVENTIONS AUX FAMILLES**

Le Conseil municipal du 14 avril 2016, après en avoir délibéré, donne son accord pour la subvention suivante : tout collégien qui part en voyage éducatif avec le collège bénéficie **d'une subvention de 35 €**. Cette subvention est versée directement à la famille et non plus au collège comme précédemment (voir modalités pratiques en Mairie).

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX TRAVAUX DE VOIRIE : COURS ET ACCÈS

Le Conseil municipal du 14 avril 2016, après en avoir délibéré :

> Fixe comme suit, à compter de la présente délibération, la participation de la commune aux travaux de voirie - cours et accès :

- **Maison neuve ou réhabilitée : 12 € par m² dans la limite de 50 m².**
 - Dans le cadre d'un permis de construire pour une résidence principale (hors extension, véranda, changement de destination...).
 - Valable une fois par le détenteur du permis de construire.
 - Dans un délai de 10 ans à compter de l'arrêté accordant le permis de construire.

> Décide que le versement de cette participation se fera par mandat administratif sur présentation de l'arrêté de permis de construire et de la facture des travaux certifiée acquittée par l'entreprise et portant mention du mode de paiement.



CA 2016 Fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016		
Charges à caractère général	141 880,32 €	21,77 %
Charges de personnel	244 391,07 €	37,50 %
Autres charges de gestion courante	64 551,30 €	9,90 %
Charges financières	33 929,85 €	5,21 %
Virement à la section investissement 2017	167 031,12 €	25,63 %
TOTAL	651 783,66 €	100 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016		
Atténuation de charges	33 646,93 €	5,16 %
Produits des services	27 179,01 €	4,17 %
Impôts et taxes	376 877,86 €	57,82 %
Dotations, subventions et participations	117 895,22 €	18,09 %
Revenus des immeubles	86 367,75 €	13,25 %
Autres produits de gestion courante	6 265,62 €	0,96 %
Produits financiers	4,77 €	0,00 %
Produits exceptionnels	3 546,50 €	0,54 %
TOTAL	651 783,66 €	100 %

CA 2016 Investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2016		
Remboursement des emprunts	98 501,42 €	19,55 %
Dépôts et cautionnements reçus	605,49 €	0,12 %
Nouvelle Mairie	172 269,59 €	34,19 %
Logements locatifs	41 152,11 €	8,17 %
Achat de matériel / Mobilier École (ordinateurs, vélos, matériel TAPS)	5 804,78 €	1,15 %
Achat de matériel / Mobilier Mairie (chapiteau, brosses désherbage)	7 810,82 €	1,55 %
Travaux de voirie (Routes Ty Nevez Kerguillerm - Keriel - Places PMR)	37 708,91 €	7,48 %
Restauration Église St Méven et Chapelle St Éloi	12 449,40 €	2,47 %
Aménagement du bourg (réseaux devant nouvelle mairie)	2 899,76 €	0,58 %
Solde d'exécution négatif reporté de 2015	124 625,25 €	24,74 %
TOTAL	503 827,53 €	100 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2016		
Fonds compensation TVA	19 587,06 €	4,16 %
Virement de la section fonctionnement	178 877,40 €	38,02 %
Subvention Nouvelle Mairie	168 000,00 €	35,70 %
Subvention Logements Locatifs	57 571,00 €	12,24 %
Dépôt et cautionnement reçus	1 784,63 €	0,38 %
Subvention Travaux Mairie et bâtiments communaux	35 229,80 €	7,49 %
Subvention Travaux de voirie	9 480,40 €	2,01 %
TOTAL	470 530,29 €	100 %



BP 2017 Fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017

Charges à caractère général	164 984,00 €	25,60 %
Charges de personnel	248 167,00 €	38,51 %
Dépenses imprévues	1 200,00 €	0,19 %
Virement à la section d'investissement	133 004,64 €	20,64 %
Autres charges de gestion courante	66 639,36 €	10,34 %
Charges financières	30 499,00 €	4,73 %
TOTAL	644 494,00 €	100 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017

Atténuation de charges	26 086,00 €	4,05 %
Produits des services	26 297,00 €	4,08 %
Impôts et taxes	377 565,00 €	58,58 %
Dotations, subventions et participations	113 821,00 €	17,66 %
Revenus des immeubles	89 551,00 €	13,89 %
Autres produits de gestion courante	5 674,00 €	0,88 %
Produits exceptionnels	5 500,00 €	0,85 %
TOTAL	644 494,00 €	100 %

BP* : Budget Primitif

CA* : Compte Administratif

BP 2017 Investissement

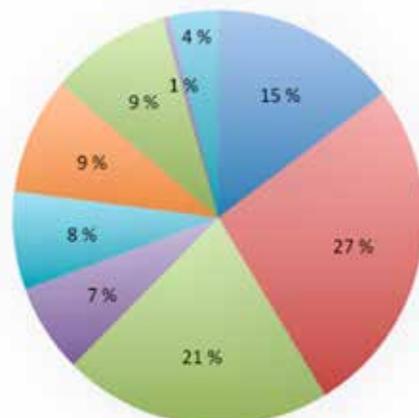
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2017

Remboursement des emprunts	101 500,00 €	16,14 %
Dépôts et cautionnements	400,00 €	0,06 %
Préfinancement FCTVA	32 686,00 €	5,20 %
Dépenses imprévues	35 000,00 €	5,57 %
Nouvelle Mairie (reliquat 2016)	1 639,00 €	0,26 %
Logements locatifs (reliquat 2016 + aménagement entrée logt 4 rue du Scorff)	4 325,00 €	0,69 %
Travaux ancienne mairie (création salles garderie et TAP)	53 000,00 €	8,43 %
Agencement kitchenette (salle ancienne mairie)	10 500,00 €	1,67 %
Ravalement ancienne Mairie et Guernevez	15 000,00 €	2,39 %
Isolation phonique salle de classe	9 000,00 €	1,43 %
Ecole sécurisation par portes blindées et porte terrain de foot	23 000,00 €	3,66 %
Achat de matériel/mobilier École, bibliothèque, Mairie	3 841,00 €	0,61 %
Achat d'un chapiteau, d'un réfrigérateur, ustensiles de cuisine	6 700,00 €	1,07 %
Achat d'un micro-tracteur et brosses désherbage	28 530,00 €	4,54 %
Travaux de voirie (Lann-er-Groëz et parking devant les logements)	53 600,00 €	8,53 %
Aménagement bourg (espace de glisse universelle)	93 600,00 €	14,89 %
Restauration Chapelle de St Eloi	13 857,00 €	2,20 %
Aménagement Lotissement rue de Guernevez	15 000,00 €	2,39 %
Autres immobilisations (hors opération) Maison + terrain THIERRY	94 229,72 €	14,99 %
Solde d'exécution reporté	33 297,24 €	5,30 %
TOTAL	628 704,96 €	100 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017

Fonds compensation TVA	92 688,00 €	14,74 %
Affectation résultat 2016	167 031,12 €	26,57 %
Virement de la section fonctionnement	133 004,64 €	21,16 %
Subvention Nouvelle Mairie	43 526,00 €	6,92 %
Subvention Logements Locatifs + rbt TVA	48 058,00 €	7,64 %
Subv. Travaux ancienne mairie et bât. Communaux	57 397,20 €	9,13 %
Subvention Travaux voirie et réseaux	0,00 €	0,00 %
Subvention Restauration Chapelle St Éloi	0,00 €	0,00 %
Subvention espace de glisse universel	59 400,00 €	9,45 %
Subvention automotrice désherbage	3 600,00 €	0,57 %
Produits de cession	24 000,00 €	3,82 %
TOTAL	628 704,96 €	100 %

Recettes d'investissement 2017





Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont trié le matériel de récupération pour le projet Kandinsky.

◆ Des nouvelles de l'école...

L'école compte actuellement 66 élèves de la petite section au CM2 : 30 en maternelle, 17 en CP et CE1 et 19 en CE2, CM1 et CM2.

Cette année, les élèves ont pu développer leur culture et leur pratique artistique en vue de préparer la mise en place du musée de l'école qui sera ouvert le **samedi 10 juin, jour de la kermesse**.

Pour préparer ce musée, les élèves ont observé différentes œuvres de trois artistes (Robert Doisneau, Léonard de Vinci et Kandinsky) et lu de courtes biographies. Chaque classe a réalisé des œuvres inspirées de ces artistes. Les élèves de maternelle ont aussi travaillé sur l'art africain.

En plus de cette pratique artistique, les élèves du CP au CM2 sont allés assister à une représentation au théâtre de Lorient. Cela a été, pour la majorité d'entre eux, une découverte qui leur a beaucoup plu. Les élèves de maternelle, eux, sont allés visiter le musée africain de l'abbaye de Langonnet.

Pour terminer cette année artistique, les enseignants ont fait appel à une artiste-peintre professionnelle (Myam, de Plomeur) pour les assister dans la réalisation d'une œuvre collective. À partir d'un tableau de Kandinsky qu'ils ont observé, les élèves ont pu proposer des idées afin de créer une œuvre en volume, inspirée de ce tableau. Quatre journées complètes de travail avec Myam ont été nécessaires pour achever ce travail. Les élèves ont pu essayer différentes techniques (peinture au sol, papier mâché, carton travaillé, assemblage, graphisme etc), tout cela avec du matériel récupéré auprès des familles.

Le musée sera ouvert au public de 12h à 13h, le samedi 10 juin, dans l'ancienne salle de la mairie. Nous vous attendons nombreux !

Laurent Toquin, Directeur de l'École.



Des élèves de maternelle créent en s'inspirant de l'art africain.



◆ Les rythmes scolaires

Le samedi 4 mars dernier, les parents des élèves de l'école communale de Guilligomarc'h ont été conviés à une réunion d'information sur les rythmes scolaires pour la rentrée 2017.

Il s'agissait aussi d'annoncer les résultats de la consultation que nous avons organisée en novembre dernier sur ce sujet.

De quoi s'agissait-il ?

Notre commune avait obtenu en 2014 une dérogation de l'académie pour pouvoir, selon les souhaits des parents à cette époque, faire classe le samedi matin et non le mercredi matin. Cette dérogation était valable trois années et il fallait donc la proroger ou pas selon la volonté des parents de l'actuelle année scolaire 2016 - 2017.

Un questionnaire a été envoyé aux 47 parents concernés en novembre 2016.

Voici ci-dessous les résultats :

- 30 parents ont préféré choisir pour leurs enfants le travail le mercredi matin et le repos le samedi matin.
- 10 parents ont préféré quant à eux, le samedi matin travaillé et le repos le mercredi matin, comme actuellement.
- 6 parents n'ont pas répondu malgré les relances.
- 1 parent n'a pas souhaité trancher entre les deux options.

75% donc des suffrages exprimés ont indiqué vouloir faire travailler les enfants le mercredi matin, et plus le samedi matin.

La demande adressée par la commune avec ces nouveaux horaires pour la rentrée prochaine a été entérinée par l'académie de Rennes en avril.

Après la proclamation des résultats, cette réunion a permis de répondre à de légitimes questions concernant ce nouvel aménagement horaire qui démarrera à la rentrée de septembre 2017 :

- Il y aura naturellement une garderie les mercredis matin dès 7 heures comme les autres journées de la semaine.
- Le transport scolaire sera aussi assuré ce jour
- Il n'y aura pas de cantine les mercredis.
- La classe arrêtera le mercredi de manière à permettre aux enfants se déplaçant à Treméven pour l'ALSH (Accueil Loisir sans Hébergement) d'arriver avant 12 heures 30.
- Pour l'instant, et en ce qui concerne l'ALSH, un transport public n'est pas prévu. D'autant plus que seulement 9 enfants seraient concernés. Une étude est en cours pour essayer de mettre sur pied un transport organisé par Quimperlé-Communauté pour les enfants de Rédéné, Arzano, Guilligomarc'h, Locunolé et Querrien. Rien n'est arrêté pour l'instant et nous ne manquerons pas, dès que la décision sera prise, de vous prévenir.

Philippe Aubanton, Adjoint aux affaires scolaires.

◆ Concert lyrique

L'ensemble vocal « An die Musik » doit son nom à l'un des plus célèbres lieder de Franz Schubert, à travers lequel le compositeur rend hommage à la Musique.

Créé en 2013 par Françoise Dumé, soprano lyrique et professeur de chant, cet ensemble s'est donné pour but de permettre à de jeunes

talents de faire leurs premiers pas devant un public, afin qu'ils puissent se préparer au mieux à leur futur métier d'interprètes.

Un ensemble haut en couleurs, au répertoire aussi varié qu'intemporel, guidé par un seul sentiment : le plaisir de faire de la belle musique et de la partager avec son public. À l'occasion de son stage d'été à la cour de Kerlarec, l'ensemble An Die Musik donnera **le 22 Juillet 2017 à 20h30, un concert à l'église St-Méven à Guilligomarc'h.**



Concert dirigé par Françoise Dumé.

Zoom sur...



Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la nomination de notre nouveau premier ministre et la composition de son gouvernement.

Le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, devrait proposer aux communes dès la rentrée prochaine de septembre 2017, d'appliquer les rythmes scolaires qu'elles jugeraient judicieux, notamment en continuant ou supprimant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Ceux-ci ne seraient plus de toute façon financés par l'État dès la rentrée 2019.

En d'autres termes, cela pourrait remettre en question notre décision collective de faire travailler les enfants le mercredi matin à la place du samedi matin, ceci dans l'hypothèse d'un retour à la « semaine de quatre jours » avec la suppression des TAP.

Nous attendons donc une décision ministérielle avant de réunir les instances scolaires consultatives (conseil d'école) ou décisionnelles (commission scolaire du conseil municipal) pour prendre une position définitive. Nous mesurons bien que les parents d'élèves ont besoin de connaître au plus tôt toute nouvelle organisation scolaire. Soyez certains que nous ferons le maximum pour vous prévenir au plus vite.



◆ Quimperlé Communauté

LES ALSH DE QUIMPERLÉ COMMUNAUTÉ

Les ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) de Quimperlé Communauté accueillent tous les enfants de 3 à 12 ans du lundi au vendredi durant les vacances scolaires et tous les mercredis en période scolaire.

Quimperlé Communauté ouvre quatre centres pendant les vacances scolaires et les mercredis :

- L'ALSH de Bannalec accueille les enfants de Bannalec du Trévoux et de Saint-Thurien.
- L'ALSH « Les petites salles » à Moëlan-sur-Mer accueille les enfants de Moëlan-sur-Mer, Baye, Clohars-Carnoët et Riec-sur-Bélon.
- L'ALSH de Kermec à Tréméven accueille les enfants de Rédéné, Querrien, Mellac, Tréméven, Quimperlé, Guilligomarc'h, Arzano et Locunolé.
- L'ALSH de Scaër accueille les enfants de Scaër.

Pendant l'année scolaire, les ALSH accueillent les enfants le mercredi à la journée ou l'après-midi.

Pour les enfants ayant école le mercredi matin : Les enfants inscrits en ALSH peuvent être acheminés en

car ou en pédibus, depuis leur école, après les cours du matin, vers l'ALSH le plus proche. Se renseigner auprès de votre mairie. Les parents devront récupérer les enfants à partir de 17h à l'ALSH.

- Pour les enfants n'ayant pas école le mercredi matin : Possibilité d'inscription en journée ou demi-journée avec repas.

Pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux centres de loisirs, la tarification des ALSH est basée sur le quotient familial.



Contact :

Plus d'informations sur le site :

www.quimperle-communaute.bzh/Famille/Enfance/Tarifs-et-facturation

TBK, BUS DES PLAGES

Pour s'adapter à la période estivale et aux besoins des usagers, TBK passe à l'heure d'été.

TBK permet une fois de plus à chaque habitant des 16 communes de profiter du littoral et de ses plages, surveillées de 13h à 19h que ce soit au Pouldu ou à Kerfanny. Si le réseau mène au littoral, il conduit également à l'ensemble du territoire de Quimperlé Communauté, riche de son patrimoine naturel et culturel, profitant autant aux curieux qu'aux sportifs.

A l'heure de l'inauguration des Pôles d'échanges Multimodaux, consacrant le vélo comme moyen de transport complémentaire, le réseau met à disposition des portes-vélos sur les bus de la ligne 5. Ainsi, sans frais supplémentaire pour les titulaires d'un abonnement annuel ou à défaut pour 3 euros, les balades du littoral entre le Pouldu et Doelan s'offrent à vous.





◆ SIG Quimperlé Communauté

Une nouvelle cartographie interactive en ligne !

Parce qu'il est parfois plus simple de comprendre une information sous la forme d'une carte, Quimperlé Communauté lance la nouvelle version de son portail cartographique en ligne ! D'abord développé en interne auprès de services de la Communauté d'agglomération et des communes du pays de Quimperlé, l'outil a été mis à disposition du grand public en 2013. Il s'appuie sur le système d'information géographique (SIG) de Quimperlé Communauté qui est un outil de gestion des données géographiques. Il permet de stocker, gérer et diffuser des informations précieuses pour l'exercice des compétences telles que le transport, l'urbanisme, la collecte des déchets...

Une carte vaut mieux qu'un long texte

Le nouveau portail grand public, disponible via le site internet de Quimperlé Communauté, offre un contenu enrichi et une interface modernisée, plus ergonomique, qui est accessible sur ordinateur mais aussi sur tablette et smartphone. Les utilisateurs peuvent rechercher des informations sur des thématiques aussi variées que : la vie institutionnelle, la culture, l'enfance et la jeunesse, la santé et le social, le sport, l'environnement et les déchets, les transports, l'urbanisme, l'économie et le tourisme, ou encore le patrimoine.



Quelques exemples d'utilisation

- Il est possible de localiser et d'obtenir des informations sur les équipements institutionnels, culturels ou sportifs, les services médico-sociaux (adresse, horaires, contact).
- Tous les bacs de tri et d'ordures ménagères sont localisés sur la carte. L'utilisateur trouvera rapidement le bac de tri ou la colonne à verre la plus proche. Il pourra même connaître le jour de collecte.
- L'application permet également de consulter les zonages issus des documents d'urbanisme des communes qui en sont dotées et de télécharger le règlement du Plan Local d'Urbanisme ou de la Carte Communale.
- L'ensemble du réseau TBK urbain ou intercommunal (lignes et arrêts) est consultable de manière

interactive : l'utilisateur pourra connaître les lignes desservies pour chaque arrêt et être dirigé vers la fiche horaire correspondante sur le site de TBK.

- C'est aussi l'occasion de parcourir le pays de Quimperlé à travers son patrimoine local en cours d'inventaire dans le cadre du projet de labellisation Pays d'art et d'histoire ou à travers les sentiers de randonnée.



Contact :

Toutes ces données sont accessibles à partir du site internet de Quimperlé Communauté ou directement à cette adresse : <http://geo.quimperle-co.bzh/cartographie>

Contact Presse : Sébastien Parot au 06 22 81 80 30



Cérémonie du 8 mai.

◆ Cérémonie du 8 mai

En ce lendemain du second tour de l'élection présidentielle, le rassemblement des anciens combattants et des citoyens eut lieu avant 11 heures face à la mairie, sous un merveilleux soleil de mai.

Nous sommes partis honorer nos anciens morts pour notre liberté lors du second conflit mondial de 39-45.

Une soixantaine de personnes se sont déplacées jusqu'au cimetière, au monument aux morts.

Toutes les tranches d'âge étaient représentées, ce qui est toujours une satisfaction pour les organisateurs... un signe nous montrant que les générations montantes s'associent à notre devoir de mémoire.

Après le dépôt de gerbe traditionnel, Monsieur Le Maire a lu le message du secrétaire d'état aux anciens combattants. Il nous a rappelé que le retour de notre liberté n'a pu être possible que grâce au sacrifice et au dévouement de ceux qui ont résisté dès l'invasion de notre pays par l'occupant allemand.

La sonnerie « aux morts » retentit, merveilleusement jouée par le saxophone d'Alain Joubreil.

L'hymne national suivit après la minute de silence, en mémoire de tous les morts de ce terrible conflit. Alain Joubreil nous offrit ensuite une aubade où l'on reconnut l'hymne du chant des « partisans ».

Puis, une demi-douzaine d'enfants de la commune a lu à tour de rôle des extraits de « Liberté » de Paul Eluard.

Le cortège est ensuite retourné au bourg où nous nous sommes retrouvés autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Merci à Alain Joubreil pour nous avoir permis de vibrer avec son saxophone.

Merci aux enfants et à leurs parents d'être venus, nombreux et enthousiastes.

Merci aux Guilligomarchois d'avoir pris sur leur temps pour s'associer avec les anciens combattants à ce devoir mémoriel... En ce lendemain du choix de notre nouveau président, ce signe de l'attachement à notre histoire et à notre démocratie est important.

Philippe Aubanton.



Piranhas Broother

◆ Comité des fêtes de Saint Méven



Notre première mission sur la commune est d'animer et, surtout de faire connaître notre village au coeur du pays de Quimperlé « au reste du monde ».

Pour cela, nous avons ouvert les festivités à Pâques par un festival de Folk Breton, Blues et Rock, qui fût de l'avis de tous une réussite et un grand moment de convivialité.

Merci aux nombreux bénévoles qui ont oeuvré au succès de cette première qui en appellera d'autres.

Nous vous donnons rendez-vous le premier week-end de juillet à l'occasion des fêtes patronales, aux diverses animations proposées, au bal du samedi soir, et au repas « cochons grillés » qui sera servi le dimanche midi.

À bientôt !
Bruno Morel.



7^{ème} Rallye National de Bretagne

◆ 7^{ème} RALLYE NATIONAL DE BRETAGNE 23 & 24 JUIN 2017

La 7^{ème} édition du Rallye national de Bretagne se déroulera les 23 et 24 Juin 2017.

Comme les années précédentes : Trois Rallyes en un...

Un rallye pour les voitures modernes, mais aussi pour les voitures historiques, en chronométré et en régularité...déjà + de 40 inscrits dans ces 2 dernières catégories.

Le départ sera donné de Plouay le vendredi 23 Juin avec 2 épreuves chronométrées sur le boulevard des championnats du monde que les concurrents vont emprunter 2 fois à 19h et 20h30. À l'issue de ces épreuves, un feu d'artifice sera tiré à 23h.

Le samedi 24 Juin, le rallye passe sur notre commune : L'épreuve la plus mythique et la plus appréciée des concurrents depuis la 1^{re} édition du Rallye de Bretagne en 2011, celle des Roches du Diable, qui cette année est ramenée à 15 kms. Le départ sera donné devant la chapelle St Julien.

Les concurrents passeront à 4 reprises à partir de 9h15 pour la 1^{re} voiture, puis à 12h15, 15h30 et 18h20.

Au dernier passage et après la dernière voiture de course, vous pourrez admirer un défilé de 30 Porsche.

Pour des questions de sécurité, et de mise en place, la route sera fermée de 7h à 21h.

Les concurrents passent ensuite sur les communes de Meslan, Berné, Kernascléden, Inguiniel et St Yves Bubry.





AUTRE NOUVEAUTÉ, CETTE ANNÉE :

Toute la journée du samedi, sur le boulevard des championnats du monde à Plouay est organisée une course poursuite, avec des pick-up américains.

Un écran géant retransmettra des images prises de l'intérieur des voitures et sur les épreuves, avec des classements en direct.

L'arrivée sera jugée à Plouay sur l'esplanade à 19h15 pour la 1^{re} voiture.





◆ Association « Solidarité - Transport » 2017



Comme tous les six mois l'équipe « SOLIDARITÉ - TRANSPORT » de Guilligomarc'h se réunit pour faire le bilan et établir le planning pour la suite, en présence du président Christian Lirot.

Nous constatons une fois de plus que le groupe de chauffeurs de Guilligomarc'h réalise le meilleur score avec 3490 km parcourus en 127 sorties et ce pour l'exercice 2015-2016. Cela correspond à un réel besoin. Depuis un an deux nouvelles

recrues sont venues se joindre à l'équipe en place. Il s'agit d'Elisabeth Mercier et de Myriam Daniel qui viennent épauler Thérèse Hello, Louisette Le Lan, Marie Thérèse Lavolé et Antoine Mentec.

Les chauffeurs sont bénévoles mais dédommagés de leurs frais kilométriques à raison de 0,40 euro au kilomètre. La cotisation annuelle s'élève à 3 euros. Pour bénéficier des services de « SOLIDARITÉ - TRANSPORT » il suffit d'appeler les bénévoles. Leurs références sont dans la presse toutes les semaines.



Contact :

Sinon vous pouvez toujours vous adresser à la mairie ou au coordinateur **Francis Stanguennec** au 02 98 71 78 58.

Par ailleurs «SOLIDARITÉ - TRANSPORT » assure une activité randonnée pédestre qui s'adresse à tous les âges. Pour cela il faut vous adresser à la coordinatrice locale Marie-Louise Le Bruchec au 02 98 71 75 22.

◆ Association des Parents d'Élèves

En Octobre 2016 nous, membres du nouveau bureau, avons pris place dans l'association des parents d'élèves, où nous avons établi un calendrier de manifestations diverses, que nous n'avons malheureusement pas pu honorer entièrement par manque de bénévoles. Mais notre équipe a su rebondir et rester malgré tout positive. Grâce aux diverses actions menées à terme durant l'année scolaire 2016/2017, comme le vide-placard en Novembre 2016 et la soirée Rougail-Saucisse en Mars 2017, nous pouvons dresser un bilan financier positif grâce à vous les Guilligomarchois et vos familles.

Comme tous les ans nous clôturerons l'année scolaire par la kermesse qui aura lieu le 10 Juin 2017 au terrain de foot où chacun pourra se divertir et se restaurer.

Voici le déroulement de cette journée: de 11h à 12h visite guidée par les enfants du musée éphémère de leurs propres créations dans l'école et à l'ancienne mairie. Puis repas moules frites servi de 12h à 14h30. À 15h les enfants nous montreront leurs talents de chanteurs, ensuite vers 15h30 ouverture des stands de jeux (pony structures gonflables) et de la petite restauration (gâteaux, bonbons, crêpes).

Concernant le 2^e semestre 2017, nous avons d'ores et déjà fixé une date pour l'Assemblée Générale qui se déroulera le 29 Septembre 2017 à 20h à la Mairie,



pour établir et élire les nouveaux membres et/ou suppléants, de ce fait nous appelons dès maintenant les volontaires désirant s'impliquer auprès de l'APE. (Sans forcément devenir membre du bureau !).

Le 22 Décembre 2017 comme chaque année il y aura le spectacle des enfants avec la visite du Père Noël.

Petit rappel, l'argent collecté lors des différentes actions permet de financer les sorties et/ou voyages scolaires pédagogiques de nos enfants.



Contact :

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes demandes d'informations à l'adresse mail suivante: **ape@guilligomarch.com**

On compte sur vous !!
L'Equipe APE



◆ Association Poil de carottes

François et Jeanne Hilllon.



FIN AOUT 2017 AR GWIM, LE FESTIVAL D'ÉCHANGE DES SAVOIRS ET DE LA TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE.

Le forum d'échange des savoirs et de la transmission des savoir-faire se déroulera cet été les 24 25 et 26 août. Ces rencontres s'articuleront autour du thème de l'ÉDUCATION au sens large (école, formation, apprentissage, transmission dans tous les domaines de la vie), un cycle spécialisé de conférences sur l'éducation de demain, avec de grands noms de la pédagogie ou de la défense de la planète et des tables-rondes et débats grand public.

Seront aussi présentes de nombreuses écoles alternatives (Montessori, Freinet, Diwan, l'école démocratique, non sco de Bretagne) dont un ancien élève de Célestin Freinet lui-même qui partagera ses souvenirs avec nous. Nous attendons des jeunes de Guilligomarc'h qu'ils nous expriment leurs attentes sur l'éducation et l'école.

Au-delà d'une réflexion sur les différents modèles d'éducation et leurs valeurs, il s'agira de transmettre des savoir-faire concrets visant à développer notre autonomie, notre esprit de débrouillardise, notre satisfaction à faire les choses nous-mêmes (trucs et astuces, atelier crêpes, bricolage, économie d'énergie, atelier mécanique, retraités transmettant leur savoir-faire aux jeunes ...). S'y ajouteront des ateliers participatifs très variés (ex. Cours de breton, Qi gong, fabrication de yourte, écriture, broderie, espace enfants, randonnées, grainothèque, sculpture, café réparation...) et de multiples animations diverses : Fest Noz, théâtre d'improvisation, films (La Sociale), concerts, jeux, dont une rencontre des anciens élèves de l'ancienne école de Guilligomarc'h à KERGROES. Un superbe gros lot couronnera le chanceux lauréat de notre tombola : une balade en montgolfière !

Tout cela, bien sûr, ne pourra pas se faire sans vous : Nous faisons appel à tous les Guilligomarc'hais de tout âge pour apporter leur aide. Nous avons tous une passion, une compétence à partager. Si vous voulez participer à l'événement en accueillant un festivalier, n'hésitez pas à nous joindre dès à présent, Tout autre aide sera la bienvenue : Rejoignez-nous, nous avons réunion tous les derniers vendredis du mois à 19 h.



Contact :

N'hésitez pas à nous contacter au **06 15 58 37 32** ou passer prendre un café ou un thé : ancienne école, 2 Lieu-dit Kergroès. **Contact par courrier ou par mail apdc@free.fr**

LE CINÉMA COMME RESSOURCE ÉDUCATIVE À LA CITOYENNETÉ ET COMME LIEN SOCIAL

L'association va proposer à ses adhérents et à ses donateurs, 5 nouvelles séances gratuites, de films grand public. Grâce au partenariat avec le Centre National du Cinéma, en janvier nous avons pu voir: **9 mois ferme, Les nouvelles aventures d'Aladin, Papa ou maman, Tout en haut du monde, Demain.** La palme du public a été attribuée à Aladin, qui a pu être rediffusé. Mais c'est « TOUT EN HAUT DU MONDE » qui a inspiré de magnifiques dessins aux enfants de Guilligomarc'h. Tout le monde peut nous proposer une œuvre personnelle autour d'un film : Résumé, parodie, dessin, peinture, théâtre, bande-dessinée, danse etc. : Les œuvres seront visibles lors du forum et envoyées au CNC.

Fin juin, nous réitérons l'opération à l'occasion de la fête du cinéma, avec 5 autres films qui seront projetés en salle de la mairie (accès arrière) probablement les vendredis à 19 h. Mêmes coordonnées pour nous joindre ou adhérer (10 € par an, 1€ pour les enfants jusqu'à 16 ans) pour en bénéficier.

Un projet plus étoffé est en préparation pour l'année prochaine. « Parce que, comme le dit Frédérique BREDIN, Présidente du CNC « le cinéma joue un rôle civique fondamental de partage, d'ouverture aux autres et de compréhension mutuelle... ».

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT POUR LES AIDANTS :

L'association propose un soutien gratuit aux personnes qui doivent aider un proche (parent, enfant, voisin, etc) présentant un handicap ou une maladie : il s'agit, par groupe de 5 à 8, de se rencontrer 6 fois durant 3 heures. Les personnes déjà inscrites, ont porté leur choix sur le lundi après-midi. **Début le 12 juin 2017.**

On sait tous combien la situation de l'aidant est parfois difficile. Ces rencontres permettent d'échanger, de s'informer, de faire part de ses difficultés, de ses attentes, de sortir de l'isolement...

Ce parcours est organisé sur le plan national par la CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie). Nous sommes agréés par l'Association Française des Aidants. N'hésitez pas à nous contacter pour un rdv ou une visite à domicile, pour obtenir plus de renseignements, même si vous n'êtes pas encore dans le projet de vous inscrire. Un autre parcours d'accompagnement est en préparation pour la prévention du surpoids et du diabète.



◆ Centre de santé infirmier Arzano Querrien

Le centre de santé se modernise de façon numérique ; comme le demande le nouvel accord national signé en novembre 2015. La nouvelle version de notre logiciel est déjà en place depuis fin novembre 2016 et les données du dossier de soins ainsi que les « tournées » des infirmières seront bientôt sur leurs téléphones portables, de façon sécurisée (bien sûr), afin de répondre au mieux aux besoins des patients (exemple : prise de photos d'une plaie à plusieurs moments intégré dans le dossier de soins mobile : suivi de l'évolution de la plaie et envoi sécurisé pour le médecin traitant).

Ce moyen mobile permet une réponse plus réactive surtout concernant la coordination des soins entre professionnels de santé, familles et partenaires de terrain comme les aides à domicile, les aides-soignantes...

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 5 mai 2017 et le thème retenu pour le début de soirée sera « l'accès aux soins à domicile dans un futur proche ». En effet, l'avenir est certainement de travailler davantage en coordination entre professionnels de santé mais aussi avec nos partenaires habituels de terrain comme les aides à domicile, les aides-soignantes de l'ALDS, le CLIC, l'HAD, l'équipe mobile de soins gériatriques.



Par ailleurs, l'objectif est toujours de prendre soin au mieux de nos patients à domicile, en mettant en oeuvre nos moyens humains ainsi que des aides techniques afin d'optimiser au mieux leur prise en charge.



Renseignements :

Pour plus d'informations, vous pouvez :

- Appeler la ligne nationale d'écoute « Accompagner la fin de la vie ; s'informer, en parler » 0 811 020 300

Coût d'un appel local, ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 19h30.

- Consulter le site <http://www.soin-palliatif.org>

◆ Association « les Amis de la chapelle Notre-Dame de la Clarté de Saint-Éloi »

Activités à venir pour 2017 :

- Séances de nettoyage de la chapelle : en mai/juin, pour préparer la saison estivale.
- La participation aux activités de la commune dans la mesure où le site de la chapelle sera concerné
- Une exposition sur « les bannières bretonnes » du 15 au 30 juillet dans la chapelle, chaque jour de 15h à 18h, sauf les lundis.
- Le pardon de Notre-Dame de La Clarté le dimanche 6 août, procession depuis la fontaine à 10h30 puis la messe à 11h. Repas de crêpes servi sous chapiteau.
- Un concert vocal avec Clarisse Lavanant le vendredi 18 août à 20h dans la chapelle.
- Des visites et présentations de la chapelle pour les journées du Patrimoine, les 16 et 17 septembre, avec un concert du trio « vents d'anches » le samedi 16 septembre à 20h dans la chapelle.
- Le pardon de St Antoine le dimanche 24 septembre.
- D'autres activités seront proposées pour l'année scolaire 2017-2018.

Les bénévoles de l'association seront à nouveau sollicités notamment pour le nettoyage de la chapelle et le pardon.

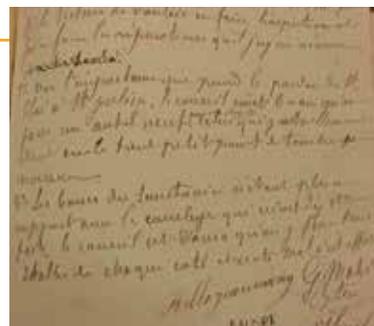
Histoire (extraits de comptes de la paroisse 1891) : Notre-Dame de la Clarté - Saint Julien Saint Méven

Le conseil considérant le mauvais état de la toiture de la chapelle « Notre-Dame de la Clarté à Saint-Éloi » prie monsieur le recteur de vouloir en faire l'inspection et faire faire les réparations qu'il juge nécessaires.

Vu l'importance que prend le pardon de Saint-Éloi à Saint Julien le conseil émet le vœu que l'on fasse un autel neuf pour cette chapelle. Celui qui y ait actuellement étant sur le tout petit point de tomber en morceaux.

Les bancs du sanctuaire n'étant plus en rapport avec le carrelage qui vient d'y être fait, le conseil est d'avis qu'on y fasse faire 2 stalles de chaque côté et vote 100 F à cet effet.

Hervé Caron



◆ U.N.C : Anciens Combattants



Notre section d'Anciens Combattants a tenu son Assemblée Générale le 3 mars dernier au café de la boulangerie. Nous étions 8 présents sur 10 adhérents, 4 veuves de combattants sont inscrites à notre groupe.

Au titre administratif, nous n'avons pas de problème. La situation financière est saine, et, nous remercions la municipalité de sa subvention de 100€. Notre cotisation est de 25€ et de 15€ pour les veuves. Chacun reçoit notre bulletin « La Voix des Combattants » tous les mois, édité par le National : ce qui nous permet de suivre les mouvements de notre association avec les informations qui peuvent nous intéresser.

L'objet de notre structure d'Anciens Combattants reste surtout de développer le devoir de mémoire et du souvenir. Nous n'avons pas le droit d'oublier, d'abord ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre patrie, et, nous devons rester reconnaissants vis-à-vis de tous nos camarades qui ont sacrifié leur jeunesse au service de la Nation. C'est la base de notre action et de notre fidélité.

En Assemblée Générale, nous avons rappelé ces principes profonds de notre identité.

Au noms des adhérents, je remercie toutes les personnes présentes aux cérémonies de commémoration; groupe de Fusiliers Marins le 11 novembre. Nous souhaitons que cette participation se perpétue et se développe par la participation de tous.

Nous nous retrouverons les 8 mai et 11 novembre de cette année, pour la commémoration des deux guerres très meurtrières.

Pierre Calvar.



Contact :

Notre bureau reste inchangé :

Président : Pierre Calvar

Vice Président : Jean Le Strat

Secrétaire : Jean Hélou

Trésorier : Alexandre Conan

Porte-drapeau : Jean Hélou et suppléant : Louis-Marie Le Lan

QUESTIONNAIRE : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE



La présentation générale est-elle ?

- Très satisfaisante Peu satisfaisante
 Satisfaisante Pas satisfaisante

Que pensez-vous de votre bulletin ?

.....

Le contenu est-il ?

- Très satisfaisant Peu satisfaisant
 Satisfaisant Pas satisfaisant

Quels sont les sujets que vous voudriez y lire ?

.....

N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos observations.
Nous comptons sur vous pour nous aider à l'améliorer.

Vos réponses sont à déposer ou à envoyer par courrier à la mairie, ou par mail à l'adresse mairie@guilligomarch.com



◆ Spanc : Service Public d'Assainissement Non Collectif

Quimperlé Communauté assure la gestion du service d'assainissement non collectif depuis le 1^{er} avril 2012. Elle a pour mission de contrôler le fonctionnement des dispositifs individuels d'assainissement afin de réduire, voire supprimer les sources de pollution du milieu et les risques sanitaires.

Ce service public a été instauré par la loi sur l'eau de 1992, renforcée celle de 2006 puis la loi Grenelle II. Il est exercé par Quimperlé Communauté dans le respect des arrêtés ministériels et de la réglementation en vigueur. Parmi les opérations conduites par le service, un contrôle périodique de fonctionnement des installations existantes est réalisé tous les huit ans par Quimperlé Communauté. Il consiste à vérifier le fonctionnement des équipements et préconiser des travaux éventuels pour la mise en conformité. C'est l'arrêté interministériel du 27 avril 2012 qui détaille les critères permettant de déterminer la conformité ou non d'une installation et notamment les installations dont une remise aux normes est obligatoire et dans quel délai.

Quimperlé Communauté a confié ces contrôles au Bureau d'études SICAA ÉTUDES, entreprise basée à Locmaria Grand Champ (56) et dont les techniciens sont formés et habilités. Ces contrôles démarreront au mois de juin 2017 sur la commune de Guilligomarc'h.

Afin de pouvoir réaliser ces visites dans les meilleures conditions, il est demandé aux propriétaires ou aux locataires d'être présents et de rendre accessible leur installation. C'est l'occasion d'échanger avec le technicien qui peut fournir des conseils utiles et toutes sortes d'informations sur les installations.

Des avis de passage sont envoyés avec un document qui explique le déroulement du contrôle. Toutes les informations sont également en ligne sur le site internet de Quimperlé Communauté.

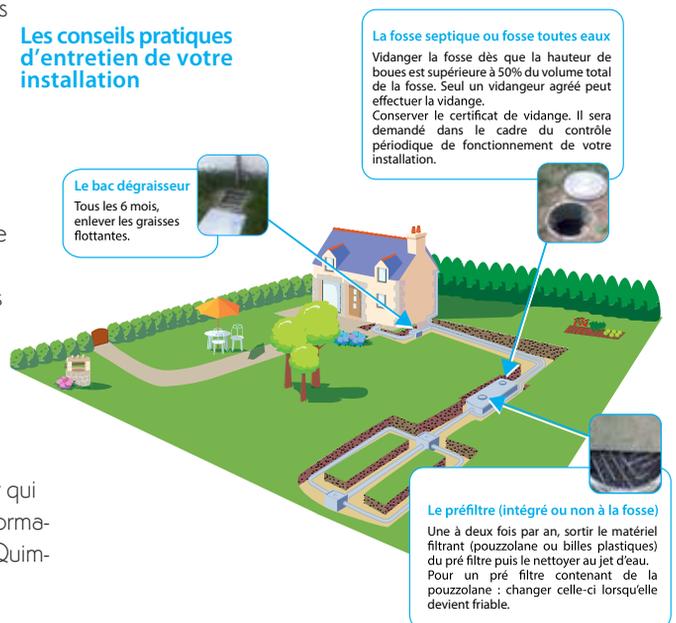
Après le contrôle, le propriétaire reçoit un rapport de visite qui rend compte de la conformité de l'installation et précise le cas échéant les améliorations ou travaux à entreprendre. Le contrôle du fonctionnement des installations coûte 92€. Ce tarif a été voté par le Conseil communautaire. Il tient compte du déplacement du technicien et aussi du travail administratif de Quimperlé Communauté. C'est la trésorerie de Quimperlé qui transmet ensuite la facture aux usagers.



Renseignements :

Renseignements téléphoniques ou sur rendez-vous au 02 98 96 67 09 tous les jours de 14h à 17h, ainsi que sur le site internet de la collectivité www.quimperle-co.bzh/Environnement/Spanc.

Les conseils pratiques d'entretien de votre installation



◆ Zéro phyto

2017 est en effet une année charnière pour l'emploi des pesticides en zones urbaines.

Le volet « espaces publics » de la loi « Labbé » est entré en vigueur au 1^{er} janvier. Depuis 15 ans sur le Scorff, nos communes ont anticipé cette échéance en éliminant progressivement les désherbants de leurs modalités d'entretien des espaces verts, des allées et des trottoirs. **Résultat : les quantités de produits appliquées ont été divisées par 20, tandis que plus de 20% des municipalités accompagnées ont obtenu le trophée « zéro phyto » récompensant l'abandon durable des pesticides dans la gestion de leurs aménagements urbains et paysagers.**

Les jardiniers se préparent eux aussi, dans la perspective du retrait des pesticides les plus dangereux en 2019. Ils sont ainsi de plus en plus nombreux à chercher des solutions simples et peu coûteuses pour réussir leurs cultures potagères ou ornementales au naturel.



Bricolage et jardinage

- Jours ouvrables : 8h30 à 19h30
- Samedis : 9h à 19h
- Dimanches et jours fériés : 10h à 12h

◆ Bibliothèque

5, place de l'Église - 29 300 GUILLIGOMARC'H
Tél. 02 98 71 72 77
bibliotheque-m.pellan@orange.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	10h - 12h	14h30 - 17h30
Jeudi	Fermée	14h30 - 17h30
Vendredi	Fermée	14h30 - 17h30
Samedi	10h - 12h	Fermée

Du nouveau du côté du réseau des bibliothèques Matilin !

Environ 70 nouveaux ouvrages viennent compléter les rayons de la bibliothèque : romans, policiers, albums, documentaires, bd, ... À découvrir dès maintenant.

Concrètement, vous aurez ainsi accès à un choix de livres, documents et services démultiplié...par 16.

- Un tarif unique : 10 € par adulte, gratuité pour les moins de 25 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires des minimas sociaux et de l'AAH.
- Un fonctionnement simple : la possibilité d'emprunter 20 livres/documents pour 4 semaines, avec un maximum de 10 livres/documents par médiathèque.
- Et toujours, l'accès gratuit au portail <http://matilin.bzh> : un catalogue de 200 000 documents livres, films, bandes dessinées, jeux, kiosque presse, livres audio, musique, plateforme d'autoformation à l'informatique, aux langues, au code de la route...

◆ Risque de départs de feux : Appel à la vigilance

Les conditions climatiques actuelles dans le département (faiblesse des précipitations au cours de l'hiver) rendent la végétation particulièrement vulnérable à l'incendie.

Le Préfet du Finistère appelle chacun à la plus grande vigilance et au respect des règles élémentaires de précaution.

• S'agissant des barbecues allumés sur des propriétés privées :

- D'en assurer une surveillance continue,
- De ne pas les installer sous le couvert d'arbres, ni à proximité de produits inflammables,
- Et de prévoir à proximité, une prise d'arrosage prête à fonctionner.

La protection de chacun dépend de l'attitude responsable de tous.

Il est en particulier demandé :

- De respecter, d'une manière générale, l'interdiction de brûlage de végétaux en extérieur, y compris pour les activités d'élagage et forestière autorisées selon les conditions prévues par le Code rural
- De ne pas jeter de cigarettes dans les espaces extérieurs ou le long des voies de circulation,
- De ne pas allumer de feux (barbecue...) dans les espaces naturels ; L'usage du feu est interdit à toute personne dans les bois, plantations, forêts et landes, ainsi que dans les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres du 15 mars au 30 septembre (dans les conditions posées par l'arrêté préfectoral n° 2014155-0001 du 4 juin 2014).

Renseignements :

Bureau de la presse et de la communication interministérielle : pref-communication@finistere.gouv.fr
Sébastien Chevrier au 02 98 76 29 51
Michelle Larour au 02 98 76 29 66



Mairie

8, place de l'Église - 29 300 GUILLIGOMARCH
 Tél. 02 98 71 72 86 / Fax. 02 98 09 39 73
 mairie@guilligomarch.com - www.guilligomarch.com

HORAIRES D'OUVERTURE		PERMANENCES DES ÉLUS	
Lundi	9h à 12h / 14h à 17h	Alain Follic	Du lundi au samedi 10h30 à 12h et sur rendez-vous
Mardi	9h à 12h / 14h à 17h	Yvon Voisine	Mercredi : 10h30 à 12h
Mercredi	9h à 12h / Fermé	François Stanguennec	Jeudi : 10h30 à 12h
Jeudi	9h à 12h / Fermé	Philippe Aubanton	Samedi : 9h à 10h30
Vendredi	9h à 12h / 14h à 17h	Magali Pelleter	Samedi : 10h30 à 12h
Samedi	Permanence des élus de 9h à 12h		

LES ARTISANS & COMMERÇANTS

AUBERGE DES ROCHES - ÉTAPE
 Restaurant Bar Hébergement
 Stang-ar-Pont - 02 98 71 70 04

BOULANGERIE - COHO Kilian
 2, rue du Guernevez - 02 98 39 96 28

CHARLES Anthony
 Couverture Zinguerie
 Kerforn - 06 50 09 98 89

CHRISTIEN Luc et Nelly
 Rénovation Intérieurs/Extérieurs
 Espaces verts
 Kermentec - 02 98 71 72 95

CLÉREN Christophe
 Peintre
 Kerouannec - 02 98 71 28 52

EGISTE Patrick
 Cours de guitare
 02 98 09 38 63

ESPACE Coiffure FLORENCE
 (tous les jeudis)
 Place de l'Église - 06 08 60 55 51

EVANNO Emmanuel
 Résine d'étanchéité - Résine de sol
 Stang-ar-Pont - 06 25 52 30 63

GAEC de Saint-Coal
 Vente de produits laitiers fermiers
 Saint-Coal - 02.98.39.46.98

GOUDÉDR'ANCHE
 Artisan spécialisé dans la facture
 d'anches doubles
 Kerroc'h - 07 84 08 39 02

LAURENT Yannick
 Scaër Maintenance industrielle
 Traoulé - 02 98 71 73 81

LE TEUFF Gilles
 Terrassement Assainissement
 Bel Air - 06 75 12 82 56

LES RUCHERS DU SCORFF
 Lieu-dit Guerlé - 06 16 04 05 67

LE ROUX Thierry
 Menuiserie TLR
 6, rue du Guernevez - 07 61 22 04 39

LE VOUEDEC MARC
 Pose de carrelages, de dallages
 Kervichel - 06 50 41 88 38

LOUËT SOPHIE
 Fabrique et vente de crêpes
 7, Venelle du Torrod - 02 98 71 94 93

MOREAU Marc
 Menuiserie Charpente Couverture
 Kernouarn - 06 23 58 77 56

PIZZ N'BREIZH (tous les mercredis soirs)
 Place de l'Église - 06 84 58 78 30

PUREN Emmanuel
 Rénovation immobilière
 Keryot - 06 20 25 66 58

SARL LE STER
 Plomberie - Chauffage - Sanitaire
 Ty-Meur - 02 98 71 74 68

SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES BRETONNES
 Kervinel - 02 98 71 71 80

ÉTAT CIVIL

◆ Bienvenue

BOILEAU Lisa
 Bel-Air05.01.2017
Kylian VERNIENGEAL
 1, Commananchou15.02.2017
Liam LE MOING
 Keriot01.04.2017
Emily COURGEON
 8, rue des Rosiers12.04.2017

◆ Condoléances

Robert BRUZAC
 Kerloquet17.01.2017
Jean-François GLOANEC
 1, rue Le Rons23.01.2017
Roger HELLO
 Saint-Eloi28.01.2017
Paul HELLO
 Crélo25.02.2017
Raymonde LE STANGUENNEC née LE STER
 Castel-Paris.....23.03.2017

HÉBERGEMENTS

Gîtes ruraux

M ^r Beranger Laurent	Kerguillerm	02 97 36 02 25
M ^r Bizien Marc M ^{me} Gillard Sandra	Beg-ar-Lann	06 30 20 87 83
M ^r et M ^{me} Husté	Kervinel	02 98 71 74 26
M ^r et M ^{me} Lidec	Guerlé	02 98 71 75 55
M ^r et M ^{me} Talvas	Keriot	02 97 36 44 93
M ^{mes} Cosnard (mère et fille)	Kerouannec	02 98 71 25 19

Chambres d'Hôtes

M ^{mes} Cosnard (mère et fille)	Kerouannec	02 98 71 25 19
M ^r Barret David	7 Rue des roches du diable	N° de Tél en Angleterre uniquement

ASSISTANTES MATERNELLES

Le Gall Frédérique	Kerloquet	02 98 71 74 14
Penvern Marie-Josée	Ty-Meur	02 98 71 71 67